Nº 1
avril 2005

1 Papa, c'était quoi ton travail?
2 Editorial
4 Premières expériences de gestion des compétences dans une école professionnelle
5 Actualités en bref
6 Premier congrès international des centres forestiers de formation
7 Actualités CODOC
8 Enquête
La formation d'ingénieur forestier HES à Zollikofen

PLEINS FEUX

PAPA, C'ÉTAIT QUOI TON TRAVAIL?

Il y a moins de travail en forêt! Des forestiers tremblent pour leur poste. D'autres ont déjà quitté la forêt. Certains, pour diverses raisons, physiques par exemple, ont aussi besoin de réorienter leur parcours professionnel. Que faire? Une démarche risque bien de leur apporter la réponse: le bilan portfolio de compétences.

Cette démarche personnelle vise à construire le bilan de ses ressources (capacités, connaissances, potentialités) pour mieux valoriser et mobiliser ses compétences. Il s'agit donc d'identifier ses atouts pour prendre une nouvelle direction professionnelle, faire le point ou définir un projet de formation. Le dossier de résultats s'appelle le portfolio.

Comment cela se déroule-t-il? Le volontaire rentre dans un véritable processus qui s'adresse à la globalité de sa personne. Puisqu'il a acquis des savoirs, savoir-faire, savoir-être et savoir-devenir (capacités de s'adapter) aussi bien en famille qu'au travail, il va devoir interroger tant sa vie personnelle que professionnelle. En cela, la méthode se distingue de l'approche alémanique CH–Q.

D'abord, il va retrouver les étapes de sa vie et faire l'inventaire de ses expériences. Il va représenter graphiquement le résultat sur quatre pistes: famille, formation (formelle et sur le tas), emploi (y compris les «petits boulots») et loisirs/bénévolat.

Il va alors passer de l'expérience vécue aux ressources mises en œuvre pour la réaliser en les identifiant: «J'ai vécu cela, ce qui implique que j'ai fait ceci, ce qui veut dire que je suis capable de...»

Puis le participant, à partir d'une synthèse des ressources, dégage ses compétences dominantes (son fil rouge). Du même coup, il renforce la conscience de son potentiel.

SUITE PAGE 2

CODOC
coup d'pouce
Bulletin pour la formation forestière

ÉDITORIAL

A quand remonte votre dernière postulation?

Comme chacun sait, un dossier de postulation (ou de candidature) contient une lettre de motivation, un curriculum, ainsi que des certificats de travail et des diplômes. Ce dossier est comme une carte de visite et il joue un rôle lors de la prise de décision d'inviter ou non un candidat à l'entretien d'embauche. Plus le marché du travail est tendu et plus le nombre de candidatures est élevé. Il est alors d'autant plus important que le candidat puisse documenter ce qu'il a appris et ce qu'il sait faire. Le dossier de postulation doit présenter le parcours professionnel, si possible sans interruption. Il faut naturellement y ajouter tous les cours de formation continue que l'on a fréquentés.

Ces dernières années, divers outils facilitant le rangement des documents utiles ont été créés. Il est même possible de faire un pas supplémentaire en dressant son profil personnel de compétences en répondant à des questions cruciales: Qu'est-ce que je sais vraiment bien faire? Quelles sont mes compétences clés? Dans quels domaines me suis-je spécialisé? Dans quels domaines ai-je le souhait de me spécialiser en fréquentant des cours ou des modules? Celui qui se pose ces questions prend conscience de ses propres atouts sur le marché du travail. Et c'est alors beaucoup plus facile de postuler.

Le présent numéro de «coup d'pouce» se penche sur ces différentes questions. CODOC souhaite agir dans ce domaine et soutenir les forestiers en leur proposant des documents utiles.

Nous saisissons aussi l'occasion pour saluer l'arrivée d'une nouvelle collaboratrice rédactionnelle de «coup d'pouce». Eva Holz est journaliste indépendante et reprendra la responsabilité de la rédaction dans le courant de l'année.

Rolf Dürig, responsable CODOC intérimaire

Enfin, il formule un projet idéal qui répond à ses aspirations profondes et un deuxième, réaliste. Il fait ressortir, pour chaque projet, les compétences acquises et celles à acquérir au niveau de la personnalité et au niveau professionnel.

Quelques précisions pratiques. Le bilan n'est pas une fin en soi; ce qui compte, c'est la dynamique enclenchée. Il ne se fait pas en complétant simplement des questionnaires, mais par une approche biographique. Même s'il existe le support du classeur de l'ARRA (Association romande pour la reconnaissance des acquis). Surtout, le participant au bilan ne le fait pas seul: il est accompagné par un spécialiste et par un groupe de 6 à 8 personnes qui se lancent parallèlement dans la même démarche. Par exemple, au sein de l'Association EFFE, à l'origine de cette démarche et de la formation des accompagnants en Suisse, il va rencontrer ce groupe 8 fois, tous les 8 à 15 jours, pendant trois heures. Le bilan, en effet, ça se mûrit et ça ne se réalise pas en quelques journées consécutives.

Même si le bilan portfolio de compétences est théoriquement possible en individuel, accompagné du seul spécialiste, il est fortement déconseillé, car infiniment moins riche. Le groupe oblige à faire l'effort de préparer ses présentations pour autrui, à faire reconnaître ses acquis par la société, étape déterminante pour la reconnaissance institutionnelle ou professionnelle. Enfin, le groupe permet de se voir autrement que dans un miroir. Grâce à lui il sera possible, par exemple, de ne plus focaliser sur telle étape lourde de son passé pour se fixer sur les conséquences positives.

«De toute façon, je me connais», pourrait bien être la réaction du sceptique face à un tel engagement. En fait, la démarche apporte souvent plus qu'attendu. Pour quelques-uns ayant trouvé le processus fastidieux et ne répondant pas à toutes leurs attentes, beaucoup témoignent de l'intérêt d'avoir fait le point, de la prise de conscience de leur potentiel, du gain de confiance en soi...

Comment s'y prendre?

Le bilan portfolio de compétences s'adresse à tout adulte, quel que soit son niveau de formation. Si vous êtes au chômage, vous devez négocier (et donc argumenter) avec votre Office régional de placement. L'accompagnement du bilan est alors pris en charge.

Si vous travaillez, vous vous renseignez auprès de l'ARRA Association romande pour la reconnaissance des acquis, case postale 5205, 1003 Lausanne Saint-François arra@freesurf.ch.

Attention! Il y a bilan et bilan. L'Orientation scolaire et professionnelle propose, gratuitement, pour quiconque, chômeur ou actif, un bilan de compétences (mais non bilan portfolio de compétences) qui se fait lors de 3 entretiens d'une heure à une heure et demie (plus le travail personnel). Basé entre autres sur des tests psychotechniques, ce bilan dégage votre profil. Bien différents sont les résultats de la démarche portfolio, qui fournit une véritable base de données sur la personne où elle peut puiser pour assurer son avenir.

Le portfolio permet aujourd'hui la reconnaissance des acquis des apprentissages issus de l'expérience, étape préalable à leur validation. Il fait foi, par exemple, pour prouver les exigences d'accès à une HES.

Le bilan portfolio de compétences n'est pas une recette. C'est un engagement dans une démarche pour trouver «sa» solution. Le fait de bien aimer discuter avec les apprentis ou celui de bricoler le bois n'est pas si anodin pour trouver une nouvelle voie. Et puis n'y aurait-il pas des moyens, pour les forestiers sur la touche, d'exploiter un énorme potentiel. Celui de leur connaissance et de leur amour de la forêt. Aujourd'hui, plus que jamais, nous devons sensibiliser les jeunes et l'opinion publique à tout ce que nous apporte une forêt entretenue par des professionnels. Cela pourrait être un bon projet pour tirer parti de son bilan.

Renaud Du Pasquier

Liste de contrôle pour dossier de candidature

Ce qui doit figurer dans le dossier

- Lettre de motivation manuscrite
- Curriculum
- Certificats de travail
- Diplômes, certificats, attestations de cours, etc. (copies)
- Liste de références sur feuille séparée
- Justification de la formation continue: écoles et cours avec attestation
- Justification de prestations fournies hors milieu professionnel (sport, associations, collectivité)

Ne pas oublier

- Préciser dans la lettre pourquoi avoir choisi cette entreprise et ce lieu
- Indiquer clairement dans la lettre de motivation quelles sont les compétences acquises qui seront particulièrement utiles pour le poste
- Bonne présentation, rédaction soignée
- Liste complète des annexes
- Sur la liste des références: indiquer clairement la fonction des personnes mentionnées et leur numéro de téléphone (contrôler leur validité)
- Relire l'ensemble du dossier et contrôler qu'il est complet

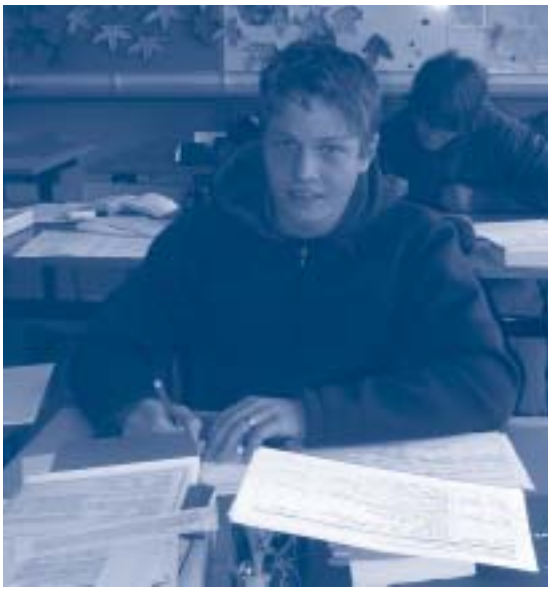

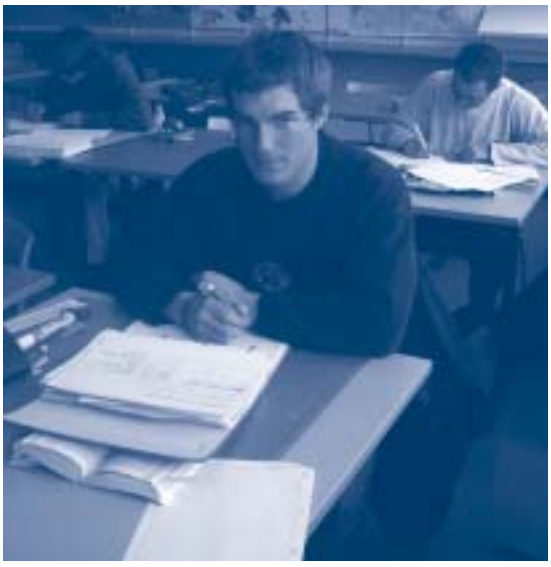

Pionniers du management des compétences: les apprentis forestiers-bûcherons de troisième année s'entraînent à réaliser leur propre portefolio. Ils notent en détail les connaissances qu'ils ont acquises lors d'un cours d'introduction.

Christian Borter, maître d'apprentissage: à l'avenir, chaque professionnel de la forêt aura avantage à documenter systématiquement ses compétences et ses qualifications.

PREMIÈRES EXPÉRIENCES DE GESTION DES COMPÉTENCES DANS UNE ÉCOLE PROFESSIONNELLE

«COMMENCER AUSSI TÔT QUE POSSIBLE»

Christian Borter est formateur au Centre d'enseignement professionnel d'Interlaken (bzi) depuis 10 ans. Il s'est lancé dans de nouvelles démarches avec les apprentis forestiers-bûcherons de troisième année dans le domaine de la gestion des compétences. Dès l'automne 2005, un accompagnement du parcours professionnel fera partie du plan d'étude dès la 1ère année. coup d'pouce a rencontré Christian Borter et lui a posé des questions sur ses expériences et ses projets.

coup d'pouce:
Est-il vraiment nécessaire de s'engager dans la gestion personnelle des compétences avec les apprentis forestiers-bûcherons?

Christian Borter: Je suis persuadé que tous les professionnels de la forêt ont intérêt à dresser systématiquement une liste de leurs compétences et de leurs qualifications. Cette démarche est particulièrement importante chez les forestiers-bûcherons, car leur profession va certainement se transformer de plus en plus. Concrètement: leur savoir-faire va probablement intéresser de façon croissante les professions apparentées, par exemple la construction routière, l'horticulture ou d'autres professions proches de la construction. S'ils postulent, ce sera donc un atout pour eux de pouvoir présenter clairement toute la palette de leurs compétences.

coup d'pouce:
Quelle est la meilleure façon d'introduire cette démarche?

Christian Borter: Plus on commence tôt, mieux c'est, donc il faut s'y prendre dès la formation de base. A partir de cet automne, 10 enseignants certifiés CH–Q commenceront leur activité d'accompagnement du parcours professionnel dans 10 classes des écoles professionnelles de Thoune et d'Interlaken (GIBT et bzi). Ces activités de conseils se déploieront sur toute la durée de la formation. Une de ces classes est celle des forestiers-bûcherons de 1ère année à Interlaken.

coup d'pouce:
Le système CH–Q est assez complexe. Existe-t-il une démarche simplifiée pour le secteur de l'artisanat?

Christian Borter: Oui, même si nous travaillons selon les critères de qualité CH–Q. Pour simplifier, nous avons créé trois classeurs séparés: le «classeur compétences», qui accueille au fur et à mesure les savoir-faire et compétences acquises, le «classeur qualification», qui contient les certificats et autres attestations, et enfin le «classeur candidature», qui présente les étapes professionnelles et les compétences acquises dans l'optique d'une postulation. Le dossier complet est formé de ces trois classeurs.

coup d'pouce:
Quels sont les principaux obstacles à vaincre pour réussir ce projet?

Christian Borter: On ne peut forcer personne à mettre en place son propre système de gestion des compétences. Le travail consistant à documenter systématiquement ses compétences exige de l'exercice et une bonne dose de motivation de la part de l'apprenti. Le projet pilote de 3e année le montre bien. Il n'est pas très facile de convaincre les apprentis de l'importance que pourrait avoir un jour cette présentation complète de leurs compétences. Par contre, j'observe avec plaisir qu'ils tiennent fidèlement à jour la documentation relative aux cours d'introduction qu'ils ont suivis.

Adresses de contact:
Urs Gugger, responsable de la section Formation continue de la GIBT
urs.gugger@gibthun.ch

Ernst Meier, responsable de la section Formation continue du bzi
meier.ernst@bzi-interlaken.ch

Qu'est-ce que CH–Q?

CH–Q* est une association suisse active au plan national et une organisation faîtière à but non lucratif. Epaulée par des organisations partenaires, elle s'adresse aux personnes qui débutent un parcours professionnel, qui prévoient un avancement dans l'entreprise ou qui veulent réintégrer le monde du travail. Elle vise à permettre à ces personnes de mener à bien leur démarche avec tout le potentiel qui est le leur. Il s'agit notamment de conserver et de développer les possibilités d'accès au marché du travail, ainsi que de promouvoir la flexibilité et la mobilité professionnelle.

L'association CH–Q effectue un travail de base et agit sur les conditions générales favorables à la réalisation de ces objectifs. Le Bureau CH–Q et l'Union suisse pour la gestion des compétences BGC sont chargés de la mise en œuvre. Ils ont produit du matériel qui facilite le travail (p. ex. des porte-documents collecteurs) et proposent des programmes de formation et de conseils pour la pratique.

Informations complémentaires:
Association CH–Q, programme suisse de qualification pour le parcours professionnel, secrétariat prestations, Hansruedi Bott, Südstrasse 55, CH-2504 Bienne, tél. 032 344 25 00

Internet: www.ch-q.ch

* Programme suisse de qualification pour le parcours professionnel

NEWS

ACTUALITÉS EN BREF

11 juin: Journée d'information au Centre de formation de Lyss
Souhaitez-vous améliorer vos compétences professionnelles, pensez-vous à une formation continue? Le Centre forestier de formation de Lyss organise une journée d'information le samedi 11 juin 2005, de 10 à 16 heures. Les enseignants spécialisés vous informeront personnellement sur les filières de formation «Forestier ESF» et «Contremaître forestier avec certificat fédéral». Ils vous présenteront les modules de la structure combinée «Forêt», ainsi que d'autres cours et prestations du centre de Lyss. Une petite collation gratuite est offerte – l'occasion de discuter des diverses possibilités d'orientation professionnelle.
Information et inscription: Centre forestier de formation de Lyss, Hardernstr. 20, 3250 Lyss, tél. 031 387 49 11, courriel: info@foersterschule.ch, Internet: www.bzwlyss.ch.

Zollikofen: l'équipe de HES au complet
L'équipe de la section Foresterie de la Haute école suisse d'agronomie HESA à Zollikofen est au complet depuis février. Les nouveaux collaborateurs sont Jean-Jacques Thormann, professeur chargé de la forêt de montagne et des dangers naturels, Yvonne Reisner, collaboratrice scientifique et Christian Menn, assistant pour l'enseignement. Avec Urs Mühlethaler, responsable de la filière et professeur d'écologie forestière et Bernhard Pauli, professeur d'économie d'entreprise et de technologie des procédés, la palette des compétences requises est maintenant complète. L'apport de la pratique, de l'administration et de la recherche est par ailleurs assuré par l'engagement de spécialistes extérieurs.

Révision des conditions minimales de reconnaissance pour les hautes écoles spécialisées
L'ordonnance sur les conditions minimales de reconnaissance des filières de formation et des études postdiplôme dans les hautes écoles spécialisées entre maintenant en vigueur. Cette disposition touche aussi les deux centres forestiers de formation de Lyss et Maienfeld. Elle permet d'harmoniser l'offre de formation. 6000 diplômes sont délivrés annuellement à ce niveau de formation, soit à peu près le même nombre que celui des hautes écoles spécialisées. Dans son dernier numéro, la revue Panorama présente les principaux éléments et les objectifs de la réforme.
Voir www.panorama.ch/f/2005/1/index.html. Source: Actualités FPr, n° 139, 22.2.2005

Modularisation: du statut de projet au cours normal
Le projet «Modularisation/CECOM Forêt» s'est achevé en décembre 2004. La direction de PROFOR a entériné le rapport final en date du 15 décembre. La structure combinée Forêt, ainsi que les filières modularisées de conducteur d'engins forestiers, de spécialiste câble-grue et de contremaître forestier ont été mis sur pied en un peu moins de 7 ans. En outre, la formation de gardes forestiers a été partiellement modularisée. Le CECOM Forêt a été créé et chargé d'approuver les modules et de surveiller la qualité des cours modularisés. Au début 2005, le CECOM Forêt a été intégré dans CODOC.
Dans la phase de conclusion du projet, un rapport d'évaluation final a été établi, afin d'exprimer encore une fois les points forts et les points faibles de la mise en œuvre. Le projet n'a pas tout à fait atteint l'ensemble des objectifs fixés. Il n'a ainsi guère été possible d'élargir le cercle des participants. Mais dans l'ensemble, le système modulaire a fait ses preuves. Les filières modularisées sont maintenues sous la forme actuelle.
Autres informations: les deux rapports peuvent être consultés ou chargés en ligne, en français ou en allemand, sous www.bekomwald.ch ou commandé auprès de CODOC.

Nouveau puits de science: waldwissen.net
Waldwissen.net (savoirs forestiers) est le nom de la nouvelle offre d'information pour la foresterie et les autres milieux intéressés par la forêt. Ce portail Internet est fondé sur des savoirs spécialisés provenant de divers pays; l'accès aux diverses informations internationales est aisé. L'idée est de contribuer le plus largement possible à une gestion durable et multifonctionnelle des forêts, ainsi qu'à la sauvegarde de la biodiversité. Les textes sont présentés en plusieurs langues. Ils sont gérés par quatre instituts de recherches, dont l'Institut fédéral de recherches sur la forêt, la neige et le paysage WSL.
Adresse Internet: www.waldwissen.net

Nouveaux conducteurs d'engins forestiers et contremaîtres forestiers
Ont réussi les examens professionnels de conducteur d'engins forestiers en novembre 2004:
- Yann Sarrasin, Praz-de-Fort
- René Maître, Rebeuvelier

Ont réussi les examens professionnels de contremaître forestier le 10 décembre 2004 à Lyss:
- Gérald Bossy, Autafond
- Cyril Clerc, Le Mont-sur-Lausanne
- Gilles Neuhaus, Moudon
- Frédéric Piller, La Roche
- Julien Rey, Châtel-St-Denis
- Silvio Pasquali, La Chaux-de-Fonds

PREMIER CONGRÈS INTERNATIONAL DES CENTRES FORESTIERS DE FORMATION

IMPORTANCE DES RÉSEAUX ET DES PARTENARIATS

Des représentants de la formation forestière venant de 23 pays se sont penchés durant deux jours et demi sur la question suivante: comment intégrer dans la formation la gestion durable des forêts sur fonds de réseaux et de partenariats? Il est prévu que le site Internet Eduforest devienne la plate-forme d'échanges en matière de formation.

70 représentants de 23 pays se sont retrouvés du 16 au 18 février 2005 en Provence, afin de s'informer sur le fonctionnement des partenariats actuels dans la formation forestière, sur la possibilité de les développer ou d'en initier de nouveaux. Les partenariats permettent de rassembler des ressources, afin de mieux réaliser une tâche commune.

Réseau de contacts personnels

Les ressources financières de l'économie forestière diminuent dans toute l'Europe. Cette situation oblige les acteurs à s'organiser en réseaux. Les partenariats et les réseaux ne fonctionnent que si la communication et l'information sont excellentes. Au congrès, chacun a été d'emblée placé à côté d'une personne encore inconnue. Le premier obstacle est vite apparu: la langue. Les jeunes participants parlent surtout l'anglais.

Diversité

Parmi les divers projets présentés au congrès, relevons-en un dont le but est de préciser les standards européens pour les qualifications professionnelles. De tels standards permettraient de comparer sans problèmes les divers diplômes de l'espace européen. A l'heure actuelle, il existe encore trop de diplômes, cours ou certificats très différents les uns des autres. Un autre projet est consacré au téléenseignement. Il intéresse notamment les grands pays où les déplacements prennent beaucoup de temps. Les pays d'Europe du Sud ne connaissent pratiquement pas cette forme d'enseignement. Dans la formation à distance, il faut toujours prévoir en complément des phases de rencontres dans un centre de formation.

Signalons enfin le projet Eduforest qui consiste en un réseau d'information pour la formation initiale et continue. Le site Internet fonctionne déjà: www.eduforest.org.

Activités au sein de l'Union européenne

Un représentant de l'UE a précisé que la forêt n'est évoquée explicitement sur aucune liste de produits, ni dans aucun règlement de l'UE, malgré l'existence de 15 millions de propriétaires forestiers dans les frontières de l'Union. Comparaison: les agriculteurs sont au nombre de 7 millions. La Conférence des ministres de l'Union s'occupe de protection des forêts. La première Conférence ministérielle s'est tenue à Strasbourg en 1990. La cinquième Conférence se déroulera en 2007 ou 2008 à Varsovie.

Conclusions

Une chose est claire: ce type de congrès de courte durée doit se répéter. Les centres de formation doivent coopérer à travers toute l'Europe. Les réseaux existants sont à développer à cet effet et sont aussi prédestinés à accueillir de nouveaux projets. Il faut par ailleurs mettre en œuvre au niveau européen les projets touchant les standards de qualification, les certifications de centres de formation et la formation à distance. Il est important que les projets soient toujours insérés dans un concept de communication adéquat. De tels échanges impliquent de traduire les documents dans les langues des utilisateurs.
Les deux sites Internet suivants sont intéressants à consulter sur ces thèmes
www.enfe.net et www.mcpfe.org

Otto Raemy, Section Bases et métiers forestiers,
Direction des forêts, OFEFP, 3003 Berne

CODOC ACTUEL

ACTUALITÉS CODOC

Changements au secrétariat de CODOC

Après 4 ans passés au service de CODOC, Prisca Mariotta a démissionné de sa fonction de responsable du secrétariat. Mais elle travaillera encore à la journée pour CODOC jusqu'en juin 2005. Dès le 1er juin, Samuel Käser, de Lyss, assurera la direction du secrétariat. coup d'pouce le présentera dans un prochain numéro. Daniela Stucki, secrétaire au Centre forestier de formation de Lyss, poursuit sa collaboration à CODOC (env. 20%).

Nouvelle présentation de coup d'pouce

La mise en œuvre de la nouvelle présentation graphique de coup d'pouce a subi du retard. La nouvelle version en couleurs paraîtra dès le prochain numéro.

Panneaux d'information sur les professions forestières

CODOC a fait réimprimer les 14 panneaux d'information sur les professions forestières et sur les possibilités de formation. L'impression s'est maintenant faite sur des supports en plastique résistant aux intempéries. On peut obtenir les panneaux en français, en allemand et en italien. Ils sont à recommander pour les manifestations forestières et les expositions de toutes sortes. La location auprès de CODOC est gratuite (seuls les frais de transports sont facturés).

Manuel pour forestiers-bûcherons

coup d'pouce a déjà mentionné à plusieurs reprises que le manuel pour forestiers-bûcherons était en révision. Il était prévu à l'origine de publier la nouvelle version cette année. Mais en raison du retard pris par certains travaux, la publication devra se faire une année plus tard, au printemps 2006. L'ancien manuel est toujours disponible et enrichi des deux premiers chapitres du nouvel ouvrage, qui sont déjà terminés (cubage et station).

Foire forestière

La Foire forestière internationale de Lucerne se tiendra du 18 au 21 août 2005. CODOC y organise à nouveau une exposition spéciale en collaboration avec les associations et les prestataires de cours: «Rendez-vous Forêt, Forst, Foresta». L'accent est mis sur le dialogue et sur l'échange d'expériences. En outre, un tourneur sur bois et un foyer pour handicapés présenteront leurs travaux sur bois. CODOC exposera aussi les journaux de travail primés et organisera la remise des prix.

Calendrier des cours sur le nouveau site CODOC

Ces dernières années, le site de CODOC est devenu la véritable plaque tournante des informations sur la formation. Le site est revu actuellement sur le plan technique, dans le but d'élargir les possibilités d'échange d'informations. Nous disposerons ainsi d'un calendrier très étoffé des offres de cours et de modules en formation continue dans le domaine forestier. Le nouveau site sera mis en ligne en août, l'adresse ne change pas: www.codoc.ch.

Envoyez vos commandes de documents à:
CODOC, case postale 339, 3250 Lyss
Par courriel: admin@codoc.ch
Par tél.: 032 386 12 45, par fax: 032 386 12 46

A réussi les examens professionnels de contremaître forestier le 11 février 2005:

- Jacques Guillet, Vuisternens-Romont

coup d'pouce félicite tous les nouveaux diplômés et leur souhaite beaucoup de satisfaction dans leurs nouvelles activités.

Formation des forestiers-bûcherons 2004

Par rapport aux années précédentes, le nombre de contrats d'apprentissage est resté stable en 2004. Mais le nombre des candidats à la maturité professionnelle a augmenté. Il est passé de 12 en 2002 à 22 en 2004.

Canton	Nouveaux contrats	Contrats nombre total	Apprentis et redoublants	Certificats de capacité	Candidats mat. prof.	Nombre total form. élément.	Form. élément. achevée
Argovie	23	81	27	27	3	1	2
Appenzell Rh.-Ext.	2	6	2	2	0	0	0
Appenzell Rh.-Int.	0	0	0	0	0	0	0
Bâle-Ville/Campagne	13	41	13	13	3	1	0
Berne	27	73	46	44	2	0	0
Fribourg	19	51	21	19	0	0	2
Genève	0	6	2	2	0	0	0
Glaris	5	17	5	4	2	0	0
Grisons	39	101	32	30	0	2	0
Jura	3	13	5	4	0	0	0
Lucerne	6	13	4	3	0	1	0
Neuchâtel	12	40	11	9	5	2	0
Nidwald	3	9	2	2	0	0	0
Obwald	6	19	9	9	1	0	1
Schaffhouse	6	11	3	3	0	0	0
Schwyz	5	14	6	4	0	0	0
Soleure	7	30	11	11	0	0	0
Saint-Gall	21	51	16	14	1	1	1
Tessin	16	53	15	15	0	0	0
Thurgovie	14	36	12	12	0	1	0
Uri	7	16	4	2	1	0	0
Vaud	54	123	49	41	0	0	0
Valais	15	66	36	31	0	2	1
Zoug	4	16	2	2	0	0	0
Zurich	22	65	28	25	4	0	1
Total	**329**	**951**	**361**	**328**	**22**	**11**	**8**
Liechtenstein	1	6	1	1	0	0	0

Le règlement de formation des forestiers-bûcherons est en phase de révision

Le règlement de formation des forestiers-bûcherons en vigueur actuellement date de 1983. Si tout se passe comme prévu, ce règlement sera remplacé en janvier 2007 par une «Ordonnance sur la formation professionnelle», appelée plus brièvement «Ordonnance sur la formation». Cette ordonnance est fondée sur la nouvelle loi sur la formation professionnelle et assurera une formation initiale solide des forestiers-bûcherons. L'Office fédéral de la formation professionnelle et de la technologie OFFT a lancé l'ordonnance «Forestier(ère)-bûcheron(ne)» fin 2004. La balle est maintenant dans le camp des organisations du monde du travail (ORTRA) du secteur forestier. Selon les directives de l'OFFT, elles doivent mettre sur pied une commission de réforme composée de représentants des ORTRA, de l'OFFT, des cantons et des enseignants. La liste définitive des membres de cette commission n'est pas encore arrêtée. «coup d'pouce» en reparlera dans le prochain numéro.

ECHO

Notre bulletin vous plaît-il? Avez-vous des suggestions à nous faire ou des informations à nous communiquer?
Alors prenez contact avec nous:
CODOC, rédaction «coup d'pouce», Rolf Dürig,
case postale 339, 3250 Lyss, téléphone 032 386 12 45, fax 032 386 12 46

Le prochain numéro de «coup d'pouce» paraîtra en août 2005.
Délai de rédaction: 15 juin 2005.

Impressum

Editeur: CODOC, Service de coordination et de documentation
pour la formation forestière
Hardernstrasse 20, case postale 339, CH-3250 Lyss
téléphone 032 386 12 45, fax 032 386 12 46, admin@codoc.ch, www.codoc.ch

Rédaction: Eva Holz et Rolf Dürig
Réalisation graphique: Anex & Roth Visuelle Gestaltung, Bâle

Avez-vous déménagé? Y a-t-il des erreurs dans votre adresse?
Transmettez-nous s.v.p. sans tarder votre nouvelle adresse
ou les corrections éventuelles.
(CODOC: téléphone 032 386 12 45, fax 032 386 12 46, admin@codoc.ch)
Les nouveaux abonnés sont les bienvenus! «coup d'pouce» – l'organe spécialisé
de la formation professionnelle forestière – paraît trois fois par an.
Il est envoyé gratuitement aux intéressés.

ENQUÊTE

LA BONNE FAÇON DE POSTULER À UN POSTE FORESTIER

Dans ce numéro, «coup d'pouce» met l'accent sur la reconnaissance des compétences et des qualifications. Il s'agit de savoir présenter les compétences et le savoir-faire acquis au cours du temps. Si l'on travaille pendant 40 ans au même endroit, il est possible que cette démarche ne soit pas nécessaire. Mais quand on change de temps en temps de poste, il est nécessaire de se «vendre» à chaque fois.
«coup d'pouce» aimerait savoir ce que vous trouvez particulièrement important lorsque vous vous portez candidat à un poste dans le secteur forestier. Quelles expériences avez-vous faites en tant que candidat ou en tant que responsable du recrutement?
Merci de nous faire parvenir votre avis, formulé brièvement, d'ici à fin mai 2005. Nous publierons une partie des réponses dans le prochain numéro de «coup d'pouce». La rédaction se réserve le droit de raccourcir les textes. Trois correspondants seront tirés au sort et recevront un bon de voyage de CHF 100.–.

LA FORMATION D'INGÉNIEUR FORESTIER HES À ZOLLIKOFEN

Vous avez été nombreux à réagir à l'enquête lancée dans le dernier numéro de coup d'pouce. Voici quelques-unes des réponses qui nous sont parvenues (textes raccourcis).

«J'ai été très étonné de constater que – en pleine période de crise du secteur forestier – on crée artificiellement une nouvelle filière de formation pour la foresterie, qui plus est une formation qui se rapproche beaucoup du profil du forestier ESF. L'ingénieur forestier (orientation théorique) est devenu plus pratique, le forestier ESF (orientation pratique) est devenu plus théorique. Quelle quantité de recoupements on va avoir! Finalement, les forestiers ESF et les ingénieurs HES postuleront pour les mêmes places.»

Simon Rieben, Toffen, actuellement en formation à l'Ecole de gardes forestiers de Lyss

«L'histoire de la ‹période d'essai› ne peut guère être prise au sérieux. Un essai n'a de sens que si on peut l'interrompre et retourner à l'ancienne solution. Dans notre cas, grâce à Bologne, ce serait plutôt difficile.
Ma réponse en bref à votre question: oui, nous voulons l'ingénieur forestier HES. Mais je termine sur une nouvelle question: n'avons-nous vraiment plus besoin de l'ingénieur EPFZ?»

Felix Thommen, ing. forestier EPFZ, anc. ing. d'arrondissement, Regensdorf

«La filière d'ingénieur forestier HES est une contribution importante à l'avenir du secteur des forêts et du bois. Elle permet de développer les compétences demandées à tous les niveaux de la formation et de la recherche. La formation HES est une chance pour les jeunes qui peuvent ainsi faire un choix professionnel attractif et offrant de nombreuses options.»

Bruno Röösli, ing. forestier EPFZ, Sursee

«Oui, nous voulons l'ingénieur HES, mais avec de sérieuses adaptations. Les stages précédant les études ne devraient pouvoir se dérouler que dans des entreprises formatrices reconnues par le canton. Cette focalisation réductrice sur les travaux forestiers pratiques ne correspond en aucune façon aux champs professionnels qui attendent les futurs ingénieurs HES.
Le stage préprofessionnel devrait pouvoir se dérouler dans une palette de domaines plus large. Il s'agit notamment des administrations publiques (forêt, chasse, nature, développement territorial, environnement), bureaux d'ingénieurs, entreprises de la forêt et du bois, associations professionnelles, coopération au développement, etc. Ce choix plus large serait par ailleurs intéressant pour les femmes, dont la proportion continue d'augmenter dans les hautes écoles.»

Jürg Froelicher, chef du Service cantonal des forêts, Soleure

«La haute école spécialisée de Zollikofen devrait élargir son horizon et être intégrée à la formation au niveau EPFZ. Pourquoi ne pas tendre à une meilleure solution à la manière suisse pour la formation forestière – avec diplôme final à l'EPFZ?»

Hans Seelhofer, ing. forestier EPFZ, Langenthal

P.P.
3072 Ostermundigen 1

coup d'pouce
CODOC
Bulletin pour la formation forestière